

**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE COMMUNE DE MARCOLS LES EAUX
REGISTRE DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL**

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois du mois d'octobre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Marcols Les Eaux, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du conseil municipal, sous la présidence de François BLACHE, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 17 octobre 2025

Présents : François BLACHE, Anne-Marie ROUDIL, Jérôme VIALLE, Baptiste BONNET, Sabine VIALLE, Claire JOUY, Lionel VIALLE

Excusés : Marc BOUCHET, procuration à Anne-Marie ROUDIL

Absents : Julien BONNET

Secrétaire de séance : Baptiste BONNET

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer

Lecture du compte-rendu du 25 septembre, approbation à l'unanimité, le plan de financement du chapiteau manquant sera annexé au procès-verbal du 25 septembre 2025

D2025-040/ Décision modificative N°1 budget annexe vente de chaleur

En exercice : 09 ; présents : 7 ; représentés : 1 ; votants : 08 ; pour : 08 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

DM N°1 votée à l'unanimité

Budget vente de chaleur : chapitre 011 article 6156 : -22.51€
chapitre 66 article 6611 : +22.51€

Voté à l'unanimité, 08 pour

D2025-041/ Signature du contrat couvrant es risques statutaires des agents, contrat groupé CDG 07

En exercice : 09 ; présents : 7 ; représentés : 1 ; votants : 08 ; pour : 08 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Voté à l'unanimité, 08 pour

Souscription pour agents CNRACL et IRCANTEC, couverture du TB et de la NBI

Voté à l'unanimité, 08 pour

D2025-042/ Signature convention Fonds de Concours CAPCA 2025

En exercice : 09 ; présents : 7 ; représentés : 1 ; votants : 08 ; pour : 08 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Convention accord FDC 2025 :

**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE COMMUNE DE MARCOLS LES EAUX
REGISTRE DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Projet 1 : Achat d'un chapiteau mutualisé avec les associations locales : 40% du montant soit : 2311.60€

Projet 2 : Installation d'une passerelle Chemin des Marcolais au-dessus du ruisseau de Veyries pour remplacer le passage à gué : 40% du montant soit : 4192€

Autorisation au maire pour signature des conventions

Voté à l'unanimité, 08 pour

Questions diverses

- Exercice ADRASEC : Le maire rappelle qu'un exercice de sécurité civile a eu lieu sur la commune le samedi 18 octobre (recherche d'une boîte noire). L'opération s'est bien déroulée, l'association remercie la mairie pour son accueil et l'ACCA pour avoir suspendue son activité le jour de l'exercice afin de faciliter les recherches et laisser libre les routes communales.
- PNR, dossier Signalétique locale : une réunion de travail est prévue par la commission le mardi 04 novembre 2025 à 18h00 en mairie.
- Congrès des maires : le prochain congrès aura lieu au Pouzin le 30 octobre 2025
- SIVU SAIGC : Le prochain comité syndical a lieu le 27 octobre 2025, les délégués de la commune ne pourront pas y assister, le SIVU sera informé
- ADIS HLM : la société ADIS signale le départ d'un locataire à compter du 15 novembre 2025.
- Bilan camping : le bilan financier est présenté et fait apparaître un bénéfice de 4600€, il est décidé de changer 2 mobil homes au budget 2026. Jérôme est chargé de faire des recherches. Une tente est très endommagée, la commune cherche un couturier professionnel pour reprendre les coutures principales.
- 08 novembre : réception de la SAP Allex-Livron pour commémorer le crash de Bourboulas, cérémonie au cimetière à 11h00 suivie d'un apéritif offert et d'un repas, à la charge des participants, au Petit Marcolais
- 11 novembre : commémoration de l'armistice, cérémonie au monument aux morts à 11h00 suivie d'un apéritif au Petit Marcolais, la journée se poursuivra par un repas, et la pièce de théâtre « le Poilu Show » sera jouée à la salle des fêtes de Gourjatoux à 15h00.
- Les vœux du maire auront lieu le 09 janvier à 18h00
- Le prochain conseil municipal aura lieu le 20 novembre 2025

La séance est levée à 22h30.